

Accession à la propriété : la Chambre immobilière du Grand Montréal souhaite que les villes de la région métropolitaine s'inspirent du programme de l'Équipe Coderre

L'Île-des-Sœurs, le 26 septembre 2017 – La Chambre immobilière du Grand Montréal (CIGM) réagit positivement aux engagements de l'Équipe Coderre en matière d'accession à la propriété. La bonification des mesures actuelles était devenue nécessaire compte tenu de la conjoncture du marché immobilier montréalais.

L'Équipe Coderre a annoncé qu'elle investirait 17 millions de dollars dans le programme montréalais de soutien aux premiers acheteurs et qu'elle inclura désormais les ménages familiaux déjà propriétaire et qui ont des enfants de moins de six ans. En ajustant les prix maximums autorisés au programme et en ajoutant les copropriétés divisées comme type d'habitation admissible, l'Équipe Coderre répond à la réalité du marché immobilier montréalais.

« Le programme d'appui aux premiers acheteurs de la Ville de Montréal était devenu trop niché et devait être revu. Nous sommes heureux de constater que l'Équipe Coderre confirme un engagement important afin d'aider les futurs acheteurs à s'établir à Montréal », a déclaré monsieur Mathieu Cousineau, président de la Chambre immobilière du Grand Montréal.

Aussi, la CIGM est satisfaite de voir que la Ville de Montréal augmentera son aide pour faire face aux enjeux financiers liés au paiement du droit de mutation, mieux connu sous le vocable de la taxe de bienvenue. L'Équipe Coderre a annoncé son intention d'offrir un montant forfaitaire plus important que l'actuel remboursement du droit de mutation pour le premier acheteur et les ménages familiaux.

Par contre, la CIGM est d'avis que les nouveaux paramètres financiers du programme proposé par l'Équipe Coderre auraient dû accompagner les engagements de la formation politique municipale. Par exemple, l'ensemble du parc immobilier résidentiel doit être visé par ce programme d'aide, autant la revente immobilière que la construction neuve.

Aussi, d'autres outils auraient dû également être évalués, notamment des congés de taxes foncières pour les premiers acheteurs et ménages familiaux. Les congés de taxes sont des mesures directes et simples qui visent à appuyer financièrement les clientèles visées. Quelques villes et municipalités québécoises ont choisi cet outil fiscal performant pour attirer de nouveaux citoyens sur leur territoire.

La CIGM souhaite que l'ensemble des villes et municipalités de la région métropolitaine de Montréal (RMR) s'inspire des engagements de l'Équipe Coderre pour aussi mieux appuyer les premiers acheteurs et ménages familiaux. Trop de villes et municipalités omettent de mettre en place de tels programmes, alors que la région métropolitaine continue d'afficher un retard de son taux de propriétaires par rapport à la moyenne canadienne.

« Le premier acheteur a subi une série de resserrements hypothécaires imposés par le gouvernement fédéral. Il est temps que nos gouvernements, tant le palier municipal que provincial, comprennent l'importance d'appuyer les premiers acheteurs. L'immobilier résidentiel est un moteur économique important et les ménages améliorent leur patrimoine financier en choisissant de devenir propriétaire », a expliqué monsieur Cousineau.

À propos de la Chambre immobilière du Grand Montréal

La Chambre immobilière du Grand Montréal est une association à but non lucratif qui compte plus de 9 000 membres, courtiers immobiliers. Sa mission est de promouvoir et de protéger activement les intérêts professionnels de ses membres afin qu'ils accomplissent avec succès leurs objectifs d'affaires.

- 30 -

Renseignements :

Manon Stébenne

Directrice des communications et des relations publiques
Chambre immobilière du Grand Montréal
Tél. : 514 762-2440, poste 157
manon.stebenne@cigm.qc.ca

Nathalie Rochette

Directrice adjointe, Communications et relations publiques
Chambre immobilière du Grand Montréal
Tél. : 514 762-2440, poste 238
Nathalie.rochette@cigm.qc.ca